



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 mai 2023

Le quatre mai deux mil vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BAUD, régulièrement convoqué le jeudi vingt-sept avril deux mil vingt-trois, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Pascale GILLET, Maire de BAUD.

Etaient présents : Mme Pascale GILLET, M. Philippe ROBINO, Mme Martine LE LOIRE, M. Eugène LE PEIH, M. Laurent HAMON, Mme Catherine CADORET, M. Patrick GRIGNON, Mme Nelly LE HEN, Mme Marie-José LE GUENNEC, Mme Marie-Yvonne ALLANO, M. Philippe LE VESSIER, Mme Elodie AUGUY, M. Maxime PASCO, Mme Magali ROBIC, Mme Séverine LE SAGER, M. Anthony LE HIR, Mme Maëlle L'HINGUERAT, M. Patrice LE PADELLEC, Mme Patricia LE DIAGON, M. Thierry LUCAS Mme Nelly FOURQUET, Mme Sophie LE PALLEC, M. Gwenolé JAOUEN, Mme Emmanuelle BOURET, Mme Magali LOT.

Absents : Mme Isabelle BOHELAY, M. Yvon LE CLAINCHE, M. Franck TRULIN, M. Anthony LUCAS

Procuration : Mme Isabelle BOHELAY à M. Philippe ROBINO
M. Yvon LE CLAINCHE à Mme Pascale GILLET
M. Franck TRULIN à Mme Martine LE LOIRE
M. Anthony LUCAS à Mme Catherine CADORET

Secrétaire de séance : M. Anthony LE HIR

Objet : **Approbation du schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2023-2029.**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que par arrêté du 10 janvier 2022, le Président du Conseil Départemental et le Préfet du Morbihan ont lancé conjointement la révision du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Morbihan.

Aussi, conformément à la loi du 05 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, la procédure d'approbation du schéma départemental prévoit que toutes les communes et communauté d'agglomération et de communes figurant au schéma soient consultées.

Madame le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait émis un avis favorable lors de la séance du 04 février 2023 mais que suite à des interrogations ou demandes de précisions de certains conseils municipaux, la Préfecture a souhaité soumettre une nouvelle version à l'avis des conseils municipaux.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

Emet un avis favorable sur la nouvelle version du projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Morbihan 2023-2026.

**Pour extrait certifié conforme
Le Maire,**

Le Maire,



Pascale GILLET